

DÉCLARATION DE DOMICILE PROFESSIONNEL

A adresser par courriel à sep@avocatparis.org

CNBF : Toque actuelle :

Nom : Prénom :

NOUVELLES COORDONNEES PROFESSIONNELLES

Nouvelle adresse à compter du : / /

Adresse :

Téléphone (**obligatoire**) : Télécopie :

Portable : Email (**obligatoire**) :

PIECES JUSTIFICATIVES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT

→ Collaboration libérale ou salariée
sep@avocatparis.org

Contrat de collaboration conforme à l'annexe XI du RIBP
(En cas de changement d'adresse du cabinet, c'est à ce dernier de faire les démarches)

Convention de domiciliation conforme à l'annexe XIII-B du RIBP + plan des locaux
ou

Convention de sous-location avec un cabinet d'avocats conforme à l'annexe XIII-A du RIBP + bail principal ou attestation du bailleur principal autorisant la sous-location + plan des locaux
ou

Bail professionnel, commercial ou mixte + plan des locaux
ou

→ Exercice individuel
septom@avocatparis.org

Contrat CDAAP
ou

Convention à temps plein avec un centre d'affaires conforme à l'article P.48.2 et à l'annexe XIII-C du RIBP
ou

Convention à temps plein avec un professionnel réglementé conforme à l'article P.48.2 du RIBP
ou

Titre de propriété + extrait du règlement de copropriété autorisant l'exercice d'une profession libérale + plan

→ Exercice en structure
sepgroupe@avocatparis.org

Transfert de siège social : procès-verbal décidant du transfert + justificatif de la nouvelle adresse (cf. individuel)

Création d'une structure d'exercice ou de moyens : mail de demande d'inscription de la structure au tableau du barreau de Paris + statuts signés + justificatif du siège social (cf. individuel)

Intégration en qualité d'associé d'une structure d'exercice ou de moyens : procès-verbal d'intégration + l'éventuel acte de cession de parts.

→ Exercice principal à l'étranger

Cf. site Internet pour la liste des pièces :

<http://www.avocatparis.org/autorisation-dexercice-principal-letranger>

JUSTIFICATIF DE LA FIN DU MODE D'EXERCICE PRECEDENT pour les collaborateurs et associés uniquement

→ Contrat de collaboration :

Précisez la date de fin : **ET la nature de la rupture (obligatoire, article P.14.4.0.1 du RIBP) :**

à l'initiative du collaborateur

à l'initiative du cabinet

d'un commun accord

à l'initiative du collaborateur pour manquement grave

à l'initiative du cabinet pour manquement grave

→ Retrait d'associé d'une structure d'exercice ou de moyens : procès-verbal de retrait + acte de cession de parts

Précisez le nom des COLLABORATEURS ET SOUS LOCATAIRES concernés par le DÉMÉNAGEMENT

Pour les sous-locataires, joindre obligatoirement une nouvelle convention de sous-location

.....
.....

ADRESSE PERSONNELLE

Fait à Paris, le

Signature :